

■ **Banque Edouard Constant SA**, à Genève (FOSC du 23.11.2001, p. 9226) . Les pouvoirs de Crestin-Billet Edouard, Hollenbeck Frank, Mertenat Sacha, Pizzo Stéphane, Sach Anke, de Zabaleta Marcial, Dejonghe Tony, Giorgis Philippe, Guerrero Pablo, Racine Jean-François et Muller Hermann sont radiés. La procuration de Agustoni Maria-Luisa, Anderegg Daniel, Cleymans Luc, Grolimund Urs, Juhem Christophe et Kuehnis Benjamin est radiée. Nouvelle raison sociale du réviseur: Ernst & Young SA. Miesegaes Gustave-Alain, et Rado Alexandre, jusqu'ici directeurs, nommés directeurs adjoints, continuent à signer collectivement à deux, pour l'établissement principal. Signature collective à deux a été conférée à Zanella Christian, de Sion, à Vandoeuvres, directeur. Signature collective à deux, limitée à l'établissement principal, a été conférée à Dubied Steve, de Couvet, à Gland, directeur adjoint, et Gigon Edouard, de Carouge, à Veyrier, sous-directeur. Procuration collective à deux, limitée à l'établissement principal, a été conférée à Ena Jean-Michel, de Lancy, à Avully.

Journal no 2535 du 05.03.2002
(00378238 / CH-660.0.176.957-8)